

1. Orientations prioritaires de développement s'adressant à toutes les professions

Amélioration de la prévention, du repérage et des prises en charge

Orientation n°1 : Promotion de la vaccination et l'amélioration de la couverture vaccinale ;

Orientation n°2 : Prévention des infections et de l'antibiorésistance;

Orientation n°3 : Amélioration de l'évaluation, du traitement et de la prise en charge de la douleur;

Orientation n°4 : Amélioration de la prévention, du dépistage, du diagnostic et de la prise en charge des cancers

Orientation n°5 : Repérage et conduite à tenir face aux violences ou suspicions de violences faites aux adultes

Orientation n°6 : Repérage et conduite à tenir face aux violences et suspicions de violences faites aux enfants

Orientation n°7 : Prise en compte des spécificités de prise en charge des patients en situation de handicap

Orientation n°8 : Prise en charge palliative et accompagnement de la fin de vie

Orientation n°9 : Préparation et organisation coordonnée, civile et militaire, de la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE) et prise en charge somatique et psychique des victimes induites

Orientation n°17 : Repérage et prise en charge des troubles nutritionnels;

Orientation n°18 : Promotion, prévention et prise en charge en matière de santé sexuelle

Orientation n°19 : Repérage, accompagnement et prise en charge des pratiques addictives

Orientation n°20 : Appréhension des enjeux liés à la santé environnementale

Orientation n°21 : Repérage, diagnostic et grands principes d'accompagnement du Trouble du Syndrome de l'Autisme (TSA) et des Troubles du Neuro Développement (TND) chez l'adulte et chez l'enfant

Orientation n°22 : Repérage et prise en charge du risque cardio-vasculaire

Orientation n°31 : Bon usage des médicaments;

Orientation n°293 : Fondamentaux de l'Education Thérapeutique du patient (ETP)

Amélioration de l'organisation, de la pertinence et de la qualité des soins

Orientation n°10 : Maîtrise des risques associés aux actes et aux parcours de soins

Orientation n°11 : Numérique en santé

Orientation n°12 : Accompagnement des aidants

Orientation n°33 : Amélioration de la pertinence des parcours prioritaires

Renforcement de la réflexion et des principes éthiques en santé

Orientation n°13 : Prise en compte des principes éthiques dans les pratiques professionnelles

Orientation n°14 : Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance dans la pratique du soin et de l'accompagnement

Orientation n°15 : Prise en compte de l'expérience patient dans les pratiques

2. **Orientations prioritaires visant les pharmaciens d'officine et pharmacien hospitalier**
 - Orientation n° 168** : Bilan de médication ;
 - Orientation n°169** : Conciliation médicamenteuse ;
 - Orientation n° 170** : Plan pharmaceutique personnalisé ;
 - Orientation n°171** : Entretien pharmaceutique ;

3. **Orientations prioritaires visant les pharmaciens et pharmaciennes hospitalières**
 - Orientation n° 172**: Circuit des produits de santé radiopharmaceutiques: bonnes pratiques et prise en charge du patient,
 - Orientation n°173** : Bonnes pratiques des préparations pharmaceutiques,
 - Orientation n°249** : Critères de référencement des dispositifs médicaux et bon usage des dispositifs médicaux implantables

4. **Orientations prioritaires visant les pharmaciens industriels et grossistes répartiteurs**
 - Orientation n°250** : Bonnes pratiques en matière de fabrication, exploitation, stockage et distribution des produits de santé

5. **Orientations prioritaires visant les Pharmaciens distributeurs et dispensateurs de gaz**
 - Orientation n°251** : Analyse des risques au domicile du patient pour la distribution de gaz médicaux

6. **Orientations prioritaires visant les Préparation en pharmacie hospitalière**
 - Orientation n°42** : Bonnes pratiques de préparation et d'utilisation des médicaments radiopharmaceutiques
 - Orientation n°252** : Bilan médicamenteux optimisé
 - Orientation n°253** : Gestion des flux des produits de santé .